

Mgr Pierre Chaix, ancien pasteur de Rians, précise que les pèlerins de Rians, de temps immémorial, allaient chaque année en pèlerinage à Lérins. Ils ne s'arrêtaient à Fréjus que pour voir «ce Jésus». Il cite en référence le cantique de marche de ces pèlerins :

«.....
N'aven plus paù de la guerro : Nous n'avons plus peur de la guerre
Fau anna passa à Fréjus ; : Il faut aller passer à Fréjus ;
Aqui metén pèd à terro : Là, nous mettons pied à terre
Per veire l'enfant Jésus...» : Pour voir l'enfant Jésus...

La chapelle et le couvent ont été vendus comme biens nationaux à Léonce Guignonnet, qui les laissa à son gendre François Girard, greffier du tribunal de Commerce de Fréjus. L'État vendit les lieux en leur état, sans ne rien prélever, ni sauver. Toutefois, et cela prouve l'importance de la statue pour les Fréjusiens :

«Le 7 mars 1791 (registre des délibérations du conseil municipal), le Maire et les officiers municipaux se sont rendus à l'invite des membres du Directoire de ce district, remplissant le vœu de la commune, se sont transportés au ci-devant couvent des prêcheurs, pour autoriser celui qui est dépositaire de l'Enfant-Jésus de nous le remettre. Le Père Garcin a remis tout de suite et sans hésitation ladite statue. Elle est transportée à la salle des archives communales en attendant de la déposer à l'église paroissiale.»

Voilà comment fut sauvé l'Enfant-Jésus, seul souvenir de la chapelle de N.-D. de Consolation du Palais.

Dès la reprise des cultes en 1797, elle ira rejoindre le trésor de la cathédrale St-Léonce. Elle ne joue plus son rôle d'antan. Elle n'est plus surtout l'objet des mêmes sollicitudes.

Le cahier des F.F. Pénitents nous apprend que cette statue bénéficiait de donations testamentaires. Je vous en citerai deux :

Le 20 mai 1731, «Le sieur Dolle, par testament laisse à l'Enfant-Jésus, deux robes et un devant d'autel d'une fort belle étoffe.»

Le leg le plus original fut certainement celui de juin 1691 : «Le frère Laurens donna à l'Enfant-Jésus «six ruches» garnies d'abeilles pour dresser un appier pour fournir de cire l'adoration du St-Enfant-Jésus». Elles furent gérées par J. B. de Cuers, gardien du Cap Roux, selon un bail en bonne et due forme. En 1696, nous avions 24 ruches, que nous donnions à François Tripoul, nouvel ermite gardien du Cap Roux. A charge pour lui de fournir toute la cire de l'autel.

En cette année du patrimoine, j'ai voulu montrer combien notre passé est riche dans ses moindres détails. Cette statuette, que l'on ne remarque plus, est pourtant le témoignage d'un mode de société passé et oublié. Je suis content de vous l'avoir raconté.

Marcel FOUCOU

Cette étude a tiré parti des cahiers manuscrits de la Confrérie des Pénitents Blancs de Fréjus (Archives départementales du Var 6-E-10).

RÉFLEXIONS au sujet de MARTIN BIDOURE Terroriste ou Résistant Varois?

Dès que l'école m'eut familiarisée avec les noms de Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, de BARA, de VIALA, ma mère tint à me faire retenir aussi celui de Martin BIDOURE, sans toutefois préciser les circonstances qui, à ses yeux, le rendaient comparable aux premiers; elle ajouta qu'un monument l'immortalisait à Barjols, où nous allions parfois; cette preuve tangible, cette glorification par la pierre, lui imposaient le devoir de nous transmettre, le moment venu, ce qu'elle en savait. Le titre d'un chapitre d'histoire: «Le Coup d'Etat du 2 décembre» fit rebondir la question, l'éclairant d'un jour surprenant à propos des proscrits, car il me fut dit, à la maison, que Martin BIDOURE avait «eu moins de chance que Victor HUGO»... Ce jour-là, à ma demande, ma mère me révéla en quelques phrases le malheur de ce jeune Varois, qui avait été «fusillé deux fois»... A demi incrédule, je repris mon manuel où l'Histoire de France semblait se dérouler sous les lambris du Louvre ou dans les fastes de Versailles, quand ce n'était pas sur de lointains champs de bataille, où nos ancêtres suivaient à pied un roi empanaché: les conquêtes royales tenaient plus de place que les institutions ou les moeurs de la masse de la population à laquelle appartenaient nos anciens.

Quand on nous parlait d'eux, il s'agissait souvent d'altercations entre riverains et usagers d'un même canal d'arrosage, de coupes de bois, de pétitions pour faire pression sur un maire, tantôt à propos d'un chemin, tantôt pour hâter la construction d'une Ecole publique: toutes questions ayant pour décor le village où ils vivaient depuis des générations: ils semblaient surtout soucieux de s'assurer une vie correcte, qui me paraissait dénuée de toute préoccupation touchant de près ou de loin à l'histoire des Rois.

L'heure de la réflexion sonna pour moi longtemps après, le jour où, visitant une exposition d'affiches exhumées des Archives Départementales, je pus lire sur l'une d'elles, à propos des événements de 1851, quelques mots étranges. Le Préfet assurait que, «grâce au courage des Forces de l'Ordre, la population du Luc (je crois bien) n'avait plus rien à redouter des dangereux terroristes qui avaient dévasté le pays.» Nous n'avions point voué un culte à Martin BIDOURE, mais comment comprendre que ce Barjolais puisse être pour nous une victime, un martyr reconnu, et pour le haut dignitaire préfectoral, un «terroriste», affilié à des bandits? (et qu'il aurait fallu fusiller deux fois!) Ce malentendu historique mérite qu'on l'explique et cela est possible actuellement grâce à des ouvrages sérieux, dont l'un paru récemment où M. BELLENFANT publie un choix de documents irrécusables. Leur lecture nous permet de saisir en direct la vérité des faits. Cela me décide à parler de ces hommes de notre pays et de leur marche désespérée pour la défense du Droit et de la République.

Nous aimions entendre parler de nos ascendants. Comme tant d'autres, ceux de ma famille étaient des ruraux, «ménagers», vivant au village au rythme des saisons et des récoltes, tirant le meilleur parti possible de leurs biens, travaillant dur, produisant à peu

près ce qui leur était utile. Aux alentours s'étendaient les champs, les cultures, puis les collines couvertes de forêts, souvent biens communaux, ou autrefois seigneuriaux, dont chacun d'eux connaissait les espèces et les aîtres: les fourrés, les sous-bois, les chemins, les vallons, les caraires, les ruisseaux. De tous temps, ils s'étaient procuré là ce qu'ils ne produisaient pas, et chacun était attaché à ce patrimoine commun et se tenait prêt à revendiquer des droits nés d'un long usage; droits de pâture, de glane, ramassage de bois mort, récolte de fruits sauvages, de champignons, d'écorces, tout ce qui avait permis à ces hommes industriels d'échapper à la misère, sinon à la pauvreté. A partir de 1815 environ, une évolution s'était dessinée. D'immenses surfaces avaient été vendues comme biens nationaux, ou partagées. Les nouveaux propriétaires se refusaient à concéder les anciens droits y afférents; d'interminables procès s'ensuivaient, opposant des particuliers, ou encore la Commune contre le riche possédant et des conflits naissaient, des déceptions, des haines même; las d'attendre souvent des années un jugement toujours aléatoire, les plus pauvres avaient renoncé à la terre pour s'employer à la «fabrique» du pays, car les bois, les lièges, l'argile donnaient lieu à une exploitation commerciale qui enrichissait les plus entreprenants: certains étaient devenus patrons, les autres, les plus nombreux, ouvriers. Un clivage apparaissait avec ce nouvel ordre social, où les intérêts s'opposaient; les contestations ranimaient l'esprit procédurier de ces hommes.

D'autres ennuis les tracassaient, mais sans toutefois les diviser: tous s'estimaient trop imposés, et ils se solidarisaient volontiers contre les collecteurs d'impôts, surtout ceux des Contributions indirectes, les «rats de caves», redoutés de tous: propriétaires de vignes, débitants de vin, ou simple buveurs sur qui finalement retombait la taxe détestée, les «droits réunis». Il y avait encore les droits d'octroi qui mettaient au défi l'esprit inventif des plus malins essayant de s'y soustraire. Cette vie trop pénible leur pesait; ils voulaient y échapper, un vent nouveau soufflait. La résignation, l'ignorance reculaient.

Était-ce à cause de la loi Guizot, instituant dans chaque commune une école? Nombre de paysans avaient appris à lire et à écrire en français (la langue courante était le provençal qu'on écrivait peu); les plus curieux ou les plus intelligents commençaient à découvrir un horizon plus étendu. L'esprit républicain gagnait du terrain; non seulement dans le peuple, mais des fils de bourgeois actifs et instruits prêtaient l'oreille aux idées de Lamartine, d'Emile Ollivier à Draguignan... Des clans s'étaient formés: les «Blancs», conservateurs, opposés aux «Rouges» qui rêvaient d'un gouvernement où règneraient justice et fraternité.

Des journaux les entretenaient d'affaires sociales et de politique. Pour les uns, c'étaient «La Sentinelle du Midi», le «Toulonnais», «L'Union du Var» de Draguignan; pour les Socialistes paraissaient «Le Démocrate du Var» de Toulon, dont l'influence dans le peuple était considérable, que les colporteurs diffusaient parfois même gratuitement; il y avait aussi «Le Peuple» de Marseille, même «La Gazette», légitimiste à l'origine, habituaient les lecteurs aux discussions, à la polémique. Les hommes les commentaient entre eux, plus librement, dans leur langue. Beaucoup prêtaient complaisamment l'oreille à la doctrine socialiste; ils se préparaient à assumer le rôle d'électeurs que leur accorderait bientôt la Constitution de 1848.

La sociabilité des Provençaux est bien connue: les hommes d'un même milieu aimaient se rencontrer, discuter de leurs problèmes; les sociétés déclarées (ou tolérées) ne manquaient pas; les unes avaient pour but l'entraide, en cas de maladie surtout: c'étaient les Sociétés de Secours Mutuels; les autres, les plus nombreuses appelées

«chambrées» (à l'imitation des cercles bourgeois), réunissaient le soir les gens du peuple, en petit nombre, venus pour se distraire, converser, jouer aux cartes, boire un peu de vin ensemble. Souvent les villages avaient plusieurs Chambrées, on s'y activait beaucoup. Il n'était pas question, à l'origine, d'y parler de politique, mais comment interdire à un petit cercle d'amis d'échanger leurs craintes et leurs espérances, de parler de Liberté, de la République que le peuple invoquait comme le préalable à l'allègement de ses charges? Cette République, ils la nommaient entre eux: «la Belle», ou en provençal, «la Bono»! Ils chantaient les chansons de Pierre Dupont, que certains accommodaient en leur langue, ils improvisaient aussi des chants de circonstance, qui ne manquaient ni de verve, ni de cocasserie:

«Meis amis lou miour plan
Es d'ensarta leis «Blancs»
Afin que n'escapé plus gés...»

Mes amis, le meilleur plan
Est de greffer les «Blancs»
Afin qu'il n'en réchappe aucun

ou le chant de «La Cougourdo», qui accompagnait la danse...

«Buvens à la Cougourdo
Faren onour ou cougourdier...»

Ainsi ils entretenaient leur espoir d'un régime meilleur. Dans ce contexte, éclata la Révolution du 24 février 48. La République fut proclamée, il fallut voter pour élire le Président. Le vote des Varois ne fut pas favorable à L.N. Bonaparte, mais ce fut lui qui l'emporta, et il prêta aussitôt serment à la Constitution. La déception s'accrut lorsqu'en mai 1849, l'Assemblée Législative envoya au pouvoir une majorité de royalistes. Le peuple du Var, après avoir douté, se désintéressa d'une République qui négligeait les intérêts du plus grand nombre. Plus que jamais, les Chambrées s'activèrent; les militants reportaient leur espoir au jour où s'installerait un vrai régime démocratique. La date de 1852 paraissait favorable, car elle verrait l'expiration du mandat de L.N. Bonaparte, qui n'était pas rééligible, et le renouvellement de l'Assemblée Législative suivrait. Ce serait le moment d'élire de vrais Républicains, de fonder le gouvernement favorable au peuple, qui donnerait satisfaction aux éternels oubliés, à qui la loi du 31 mai venait d'apporter une nouvelle déconvenue.

L'Acte du 2 décembre précipita les choses. Louis Napoléon dissout l'Assemblée, fit emprisonner les députés de l'opposition (certains comme Victor HUGO réussirent à s'enfuir). Ce fut le «Coup d'Etat juridique».

Tous les manuels d'histoire, quel qu'en soit le niveau disent en termes formels: «... Le 2 décembre 1851, L.N. Bonaparte prononça la dissolution de l'Assemblée Nationale, alors qu'il n'en avait pas le droit... Une terrible répression suivit les tentatives de Résistance qui se produisirent à Paris et dans quelques départements; des milliers de personnes furent fusillées sans jugement, arrêtées ou déportées». (Livre de 3^e)

Le drame des Résistants varois se situe entre les 2 phrases de ce passage, car les citoyens connaissaient les articles 68 et 110 de la Constitution qui leur dictaient leur devoir: «Le Refus d'Obéissance». A l'annonce de la forfaiture, l'espoir enflamma les cœurs républicains. Unis pour la lutte massive et légitime avec tous les citoyens indignés, ils triompheraient enfin, et «la Bono» réaliserait les promesses de la grande devise: Liberté – Egalité – Fraternité. Historiquement parlant, le soulèvement de «51» est sans doute l'événement le plus marquant survenu dans le Var, depuis longtemps.

Mercredi 3 décembre 1851. La nouvelle arrive par Téléphone optique, le matin; les affiches officielles sont apposées au chef-lieu, suscitant une émotion considérable: les paysans n'allèrent pas aux champs.

Jeudi 4 décembre, on note les premières réactions populaires; on guette les nouvelles on les commente. Les Républicains de Toulon, du Luc, de Brignoles envoyèrent des délégués à Draguignan, pour se concerter sur l'attitude à prendre; mais sans attendre davantage, dans chaque village, le peuple prend les armes en signe de protestation. Sans entrer dans le détail, on peut essayer de faire apparaître dans ses grandes lignes une double effervescence: d'une part les Républicains dans leurs villages, obéissant à la Constitution, qui envahissent la Mairie, tentent (parfois avec succès) d'y établir un pouvoir démocratique. D'autre part, les Républicains «en marche», quittant spontanément leurs habitations, veulent atteindre Draguignan, pour investir la Préfecture.

Ceux qui ont quitté leurs villages, armés seulement de quelques fusils, de pioches, de bâtons, sont partis de La Garde-Freinet, Cuers, Brignoles, Le Luc, et convergent par les axes de communication vers Vidauban. Leur nombre s'accroît au fur et à mesure, ils se rejoignent le samedi 6: une telle affluence les oblige à choisir des chefs, mais les militants locaux ayant fait défection, faute de mieux, un journaliste de Marseille, DUTEIL, est désigné: ses «adjoints» sont: Campdoras, ex-chirurgien de la marine, et Arambide, ancien ouvrier de l' Arsenal de Toulon. Tous reprennent la route et font étape aux Arcs. Ceux du Muy, de Bagnols les rejoignent. Mais alors DUTEIL apprend qu'un nouveau Préfet, PASTOUREAU, arrivé à Toulon, vient de mobiliser le 50^e de Ligne; deux bataillons, commandés par le Colonel TRAVERS, se dirigent avec lui vers la Préfecture à Draguignan, en procédant au passage à la chasse aux Républicains. Totalement dépourvu de talent militaire, DUTEIL décide d'entraîner la colonne vers Aups et de servir ensuite de renfort aux insurgés des Basses-Alpes. Ils sont plus de 3 000 hommes, harassés, sans vivres, ils progressent pourtant, atteignent Lorgues, le dimanche 7, dans l'après-midi; ils espèrent du ravitaillement, des armes, et goûter un peu de repos. L'hostilité, la réprobation des habitants les décident à partir après avoir «réquisitionné» l'indispensable subsistance, mais non sans emmener avec eux en otages une trentaine d'adversaires politiques, une charrette devant faciliter le déplacement des moins aguerris. La colonne s'étire le long de la route: malgré la nuit, le froid, ils parviennent le lendemain lundi 8 à Salernes. L'accueil plein d'enthousiasme ranime leur foi. Un défilé d'honneur est organisé: bonnets phrygiens, déesse de la Liberté vêtue de rouge, farandoles, chants et aussi des victuailles, des boissons offertes en abondance, c'est la liesse. Puis on repart, la route grimpe vers Aups où la troupe et les otages, bien traités, arrivent le mardi 9. De nouveaux insurgés, venus de Barjols, de Baudinard, de Vinon, grossissent encore les effectifs des volontaires. DUTEIL fait garder au Nord le pont de Bauduen, poste des hommes à Fox-Amphoux, et aussi à l'Est, à Tourtour, à Villecroze, sous le commandement d'Arambide. Cependant il apprend que le 50^e de Ligne, alors parvenu à Draguignan, se propose de poursuivre la colonne par le plus court, la vieille route. Découragé, il songe à donner le lendemain le signal de la dispersion. Le mercredi 10, il réunit ses troupes sur l'Esplanade. Après les avoir passées en revue, au moment même où il doit crier le «Sauve qui peut», les troupes de l'Ordre débouchent, prêtes à attaquer, en contre-bas. C'est l'affrontement inévitable d'une armée de soldats entraînés, bien encadrés, pourvus de fusils et d'artillerie, contre 4 000 hommes sans munitions, sans discipline, sans chefs. La défaite est rapide et totale;

bilan: l'armée a un tué; les Républicains **une centaine**, dont beaucoup, de plus sont sabrés et de nombreux sont faits prisonniers; les soldats poursuivent et exécutent les fuyards. Chez les rescapés, c'est la débandade; certains tentent de rentrer chez eux, d'autres essaient de se cacher, risquant la dénonciation ou la rencontre des colonnes mobiles qui continuent la chasse à l'homme. DUTEIL entouré de quelques fidèles passe le Verdon, et par Montagnac, Mezel, Barrêmes, Angles, arrivera au Piémont à Entrevaux.

Et Martin BIDOURE? Ferdinand MARTIN, dit BIDOURE était né à Barjols en 1825; peigneur de chanvre de son état, sympathique jeune homme de 26 ans, il partit avec d'autres barjolais, pour s'élever contre le Coup d'Etat; il appartenait au groupe posté à Tourtour, lorsqu'il fut choisi pour assurer une liaison avec DUTEIL, à Aups. De retour, chargé d'une réponse pour Arambide, il fut surpris par la colonne TRAVERS-PASTOUREAU et les gendarmes à cheval, à l'endroit appelé depuis: «Lou coulet dou galérian», on lui arrache sa sacoche, le message; son pistolet tombe, «on» le lui décharge en pleine face; il s'affaisse, il reçoit des coups de sabre, puis est laissé pour mort dans le fossé. Mais il vivait encore et réussit à se traîner vers une ferme dépendant du château de la Baume: la balle lui avait arraché l'oreille, mais les coups n'étaient pas mortels. Il était dangereux de donner asile à un insurgé et en effet il fut dénoncé auprès du Maire, malheureusement Bonapartiste, et envoyé à l'hôpital d'Aups, le samedi 13. Soigné par les sœurs, visité par le médecin, il put parler au curé de Vérignon (Bonnet), connu à Barjols; mais les autorités veillaient: ordre fut donné de l'exécuter le dimanche 14 à nouveau, sans jugement. Il mourut courageusement en disant: «N'ai prou» (J'en ai assez). L'officier pleurait, les religieuses aussi, le curé de Vérignon tomba évanoui, les soldats jetèrent leurs «armes avec dégoût... Cette exécution, ce deuxième assassinat sur la même personne, souleva une émotion considérable puisque même la municipalité d'Aups osa protester.» (Petite histoire de Toulon: Ferdinand MARTIN, dit BIDOURE, fut dès lors considéré comme un martyr par les Républicains et confirma par sa mort tragique, l'estime générale que, vivant, il avait bien méritée, comme homme et comme citoyen.)

L'aventure varoise se résumait ainsi: L.N. Bonaparte se rend coupable de forfaiture. Le peuple se réclamant de la Constitution croit venue l'occasion d'imposer la justice, s'apprête à réaliser sa mission, et fête ce premier jour d'un ordre nouveau. Ce «crime», il va le payer très cher!...

Les opérations militaires rapidement terminées le 10 décembre sont suivies de poursuites et d'exécutions sommaires. A Salernes, deux prisonniers sont désignés pour être tués; à Lorgues un gendarme crut reconnaître parmi les prisonniers quatre insurgés qui l'auraient blessé à l'œil; il les abattit de 7 coups de fusil, dans un bois d'oliviers. Faut-il rappeler la chasse à l'homme, les perquisitions, les dénonciations, auxquelles furent soumis les suspects?

On ne pourrait croire à un tel acharnement si les nombreuses publications ou circulaires émanant des autorités départementales n'en faisaient foi.

Dans une proclamation à MM les Fonctionnaires, et aux habitants du Var, le Préfet précédent fait la distinction entre les «bons citoyens» et les «agitateurs» et espère que les premiers, les plus nombreux, sauront «répondre au «noble et loyal» appel que Monsieur le Président de la République adresse au pays, au nom du Principe Imprescriptible de la Souveraineté Nationale» (4 décembre). C'est alors que, jugé trop faible, il fut remplacé par un Préfet plus énergique, PASTOUREAU qui, dès son arrivée, décrète la mise en Etat de siège dans le département.



Voici comment il explique cette mesure de rigueur :

« Considérant que des insurrections simultanées ont éclaté dans plusieurs localités... le Préfet, rappelant les violences regrettables de Brignoles, du Luc, de Cuers contre les magistrats ou agents de la force publique... que des attaques à main armée ont eu lieu dans plusieurs de ces localités... que le brigadier de gendarmerie de Cuers a été lâchement assassiné... que des brigandages de toutes sortes ont été la suite de ces premiers crimes, notamment le pillage, le vol, l'incendie... que des administrations insurrectionnelles se sont emparé des mairies de ces localités... que dans une pareille situation, il est du devoir des magistrats chargés de maintenir l'ordre et l'action des lois, de recourir aux mesures les plus énergiques et les plus efficaces, arrêtons : Le Département du Var, est déclaré provisoirement en Etat de Siège... »

(le 6 décembre – Pastoureau)

Ce tableau des désordres et des violences paraît assez chargé, surtout si on le compare avec le rapport que le commissaire de police d'Hyères signe, le 5 décembre, après l'essai d'établissement d'une municipalité socialiste... « La populace effrenée » a mis en arrestation M. le Maire, le commissaire de police, et cependant le bilan qui suit ne fait état ni de vol, ni de désordre, ni d'aucun délit de police urbaine... Il est juste de remarquer que le rapport suivant signale : « Incendies, néant, – Vols, néant », mais indique plusieurs arrestations d'habitants ayant pris part à l'émeute. Cependant aucun autre fait délictueux ne leur est imputé. (Rapport du 5 au 10)

Nulle part il n'est pourtant question de la Constitution, dont le viol a été la cause de cette agitation. Pour le haut fonctionnaire, les « effets » sont devenus les « causes ». C'est qu'il fallait que les soulèvements consécutifs au « Coup d'Etat », apparaissent comme prémédités, afin que L.N. Bonaparte puisse prétendre que l'« acte du 2 décembre » avait sauvé la France, car « ces tentatives de résistance sont présentées à la bourgeoisie comme des soulèvements socialistes et une sorte de jacquerie provinciale... elles serviront de prétexte à des arrestations massives... » (« Grand livre de l'Histoire de France », éd. des « 2 Coqs d'Or »).

La tradition orale fait état des violences consécutives à la défaite d'Aups, de l'acharnement inhumain contre les moindres suspects, d'arrestations injustifiées et de leurs conséquences sur les familles démembrées, vouées à la misère. Parmi les hommes qui appliquèrent ces consignes impitoyables, on connaît une exception, celle du gendarme de Salernes, volontairement « maladroit » : grâce à lui, deux hommes laissés pour morts après avoir été exécutés sur ordre, purent, après le départ de la troupe échanger ce dialogue célèbre ici : « Toino, sies mouart ? – Noun, è tu ? » (Antoine, es-tu mort ? – Non, et toi ?) Il s'agissait d'Antoine Bon, de Vinon, et de Giraud du Luc, dit l'Espérance. J'ai ouï dire que ces deux « ressuscités » prirent le chemin de l'exil, non sans que le Lucois n'ait marqué un arrêt chez lui, déjouant la surveillance des espions ; il leur fallut marcher de nuit, dans le froid de l'hiver, arriver jusqu'à l'Estérel qui, une fois franchi, leur ouvrait la plaine côtière jusqu'à St-Laurent du Var ; Nice était de l'autre côté du fleuve avec la Liberté.

Mais les autres ? Imaginons ces hommes défaits, pleins d'amertumes, contraints de traverser enchaînés deux à deux les villages qu'ils avaient quittés naguère pleins d'ardeur et d'illusions ! Prisons surchargées, réprouvés menacés d'étouffement dans des locaux exigus et glacés ; la situation est si lamentable qu'elle préoccupe le Sous-Préfet de Brignoles lui-même, qui écrit le 20 décembre : « Il est de la plus grande urgence qu'ils puissent être évacués sur Toulon, car je vous le répète, ces hommes sont entassés les uns sur les autres, et bientôt, au dire du docteur des prisons, la fièvre sévira surtout ici où la maison

d'arrêt est dans les plus mauvaises conditions... » Et ce fut pire quand ils furent dirigés à Toulon, au fort Lamalgue, où ils occupèrent des sous-sols d'ordinaire inutilisés, où l'humidité, la vermine, les maladies et même la mort ne les épargnèrent point ; le froid non plus, on était en décembre !

Un tribunal spécial, appelé « Commission mixte » jugea les vaincus ; il était constitué par le Préfet, le Général commandant le département et le Procureur de la République ; on jugeait sur dossiers, sans voir ni connaître les inculpés ; d'avocat, aucun.

La lecture du compte-rendu des enquêtes a pu permettre aux historiens de mettre en lumière les motivations réelles, d'après les révélations des inculpés. Tous n'avaient pas obéi au même mobile : l'idéal républicain guidait le plus grand nombre ; d'autres, à peine instruits, ont pu interpréter naïvement les affiches même de L. Napoléon qui proclamaient : « Le Peuple est souverain... » et si quelques autres pouvaient être classés « éléments troubles », ils furent une très petite minorité.

Tous avaient en commun d'être mécontents du présent, tous attendaient un gouvernement plus juste, l'acte du 2 décembre avait raccourci leur attente. La preuve en était donnée par la liesse en plusieurs villages, les défilés, les farandoles (avec participation féminine, ce qui fut considéré comme un comble de débauche !) les coups de tromblons ponctuant cette joie, les bonnets phrygiens, les chants : on avait scandé gaiement : « papiers crémat, impôts pagats », à Cuers, à Draguignan, autour des feuilles d'impôts, devenues feux de joie !

Ceci est réel, historique, conforme à notre mentalité et à la tradition. Il y a loin de ce débordement populaire, d'où la violence ne fut pas totalement absente, il est vrai, à « la vérité officielle », où nulle part, il n'est question de coup d'Etat.

Enfin le jugement fut prononcé. Dans l'ensemble de la France, 26 688 arrestations officielles furent retenues, mais il y en eut davantage au départ. Plus de 1/5 cependant concernaient les Provençaux. Dans le Var, il y en eut plus de 4 000, dont 16 femmes, mais il fallut en abandonner plus de 800 ; 3 147 dossiers ont été constitués. Les sanctions s'établissaient progressivement ainsi :

Surveillance dans certaines communes, (Fréjus en fut une) avec interdiction d'en sortir sans formalités ; Internement ; Bannissement ; Expulsions ; Résidence en Algérie, libre ou imposée de ces soi-disant agitateurs ; Travaux forcés pour les auteurs supposés du meurtre du gendarme de Cuers.

87 communes furent intéressées par ce verdict ! A Cuers 417 personnes furent arrêtées ! Parmi les proscrits se trouvait le maréchal-ferrant de Tourtour, Jean-Joseph Tropez-BLANC, qui avait prêté un cheval à Martin BIDOURE. Il fut envoyé « dans le bagne », en Algérie ! (quoique père de 5 enfants).

L'étendue et la virulence du châtement ne suffirent pas à apaiser les autorités. D'autres mesures, plus générales, frappèrent la population entière :

- Suppression des inscriptions républicaines sur les monuments publics.
- Arrachage des Arbres de la Liberté (à Fréjus, l'opération coûta 2 francs).
- Fermeture des chambrées.
- Réquisition de tous les fusils : mesure très impopulaire, dans notre région d'habitat dispersé, où l'arme garantit la sécurité, où la chasse est considérée comme une activité normale, et où le fusil contribue à la célébration des réjouissances populaires. La restitution des armes fut demandée par la suite, mais vainement. Tout le Var était pénalisé.

Le parti de l'Ordre avait partout triomphé. Le plébiscite du 20 décembre, fut cette fois, favorable à L. Napoléon. Les colonnes mobiles s'y étaient bien employées, l'administration également: la peur avait joué, mais compte tenu du nombre d'abstentionnistes, et du fait que le vote n'était pas secret, le succès n'était pas éclatant; il y avait encore des Varois mécontents, amers de l'ajournement de leurs espoirs, mais ceux-là n'eurent qu'à se soumettre aux rigueurs du moment, et à subir, de plus, l'arrogance des vainqueurs. Ces derniers ne se firent pas faute d'étaler leur triomphalisme et leur insolence.

- Le Conseil Municipal de Toulon adressa ses félicitations au Président de la République.
- Lorgues organisa le 26 décembre une procession réunissant la quasi totalité de la population, avec la participation des otages libérés, pour « rendre grâce à Marie, consolatrice des affligés. »
- Les habits que portait Andéol de Laval, l'otage blessé (par son imprudence), furent déposés en ex-voto à la chapelle St-Ferréol.
- Une messe solennelle d'actions de grâce fut célébrée en grande pompe à Draguignan.
- Enfin une souscription ouverte dans tout le département permit d'offrir une « épée d'honneur », au Préfet PASTOUREAU.

Dès la fin de décembre, Maquam, notaire à Lorgues, journaliste à l'Union du Var, de Draguignan, se hâta d'écrire « 3 Jours au pouvoir des « insurgés », en exagérant à plaisir les dangers courus comme otage.

Le calme revenu, les Varois, même les « Blancs », n'avaient pas à se réjouir de la situation économique. Cet hiver 1851-52 fut de triste mémoire: familles privées du salaire et du travail du père; manque de main d'œuvre dans tous les domaines: paysan, ouvrier, artisan. La cueillette des olives fut presque sacrifiée, le dur travail des moulins aussi, entraînant la pénurie sans remplacement possible pour l'alimentation, même pour l'éclairage familial où l'on utilisait l'huile rance et épaissie des fonds de jarre; conséquences similaires pour les fabriques de bouchons, les petites industries du bois, les constructions, partout où la main de l'homme faisait défaut. La récession fut le résultat le plus direct de cette situation, et ce n'est pas uniquement par humanité que quelques mesures de bannissement furent commuées en « surveillance dans la commune », à la demande de certaines municipalités, ou de quelque important personnage. Ainsi s'explique dans bien des cas la réduction de la durée légale de la peine, ou sa commutation, ce qui, eu égard à la rigueur de la sanction peut sembler étonnant. A Tourtour, Joseph Tropez BLANC, put retrouver sa famille et sa forge moins d'un an après... Le 2 décembre 1852, la République « qui n'était pas en danger » (!), avait été remplacée par l'Empire; du point de vue politique, les vainqueurs n'avaient pas lieu d'être fiers; même à Lorgues, ils ne tardèrent pas à modérer leur enthousiasme.

La France était muselée, mais tout près, à Jersey, le plus illustre des proscrits, Victor HUGO, méditait l'idée d'un recueil satirique: « Les Châtiments ». Ayant surmonté les difficultés de l'édition en l'imprimant en Belgique, il put trouver une ruse pour l'introduire en France: les premiers écrits passèrent la frontière dissimulés dans des bustes de plâtre de... Napoléon III! La voix du grand poète apportait enfin quelque réconfort aux réprouvés du moment; il osait parler, lui, du droit violé, de la liberté outragée et son immense talent savait toucher le cœur des plus humbles. Il soutenait l'espérance des uns, ouvrait peut-

être les yeux des autres, et du moins ses écrits constituaient l'antithèse cinglante aux exagérations de Maquam et de ses semblables. D'autres historiens: Eugène TENOT et le Varois Noël BLACHE abordèrent ce sujet: leur version, que l'histoire a jugée **objective, était loin d'accabler les républicains.**

Ces ouvrages inspirèrent un jeune écrivain méridional, ZOLA; vers 1867, il fut prié par son journal d'écrire un roman d'après les récents procès criminels contre les insurgés de 51; il publia d'abord « Les mystères de Marseille », puis exploitant ce sujet dans le cadre varois, ZOLA prépara la série des ROUGON-MACQUART, dont le 1^{er} volume illustre la lutte désespérée de nos malheureux résistants et leur défaite à AUPS, pendant que des bourgeois sans scrupules, poussés par des appétits effrénés, profiteront du Coup d'Etat pour se ruier à la curée de la richesse et des honneurs.

Ces publications accueillies avec intérêt favorisèrent un retour en arrière, une réflexion éclairant d'un jour plus favorable les événements passés; les dommages matériels qui en avaient résulté avaient été remboursés aux communes et leur montant n'était pas très élevé; on comprit que les « pillages », auraient pu s'appeler « réquisitions d'objets ou de nourriture ». L'Empire n'inspirait plus qu'une confiance réduite... Ce fut la guerre, et le 4 Septembre 1870, la République, à nouveau était proclamée. Un retournement de situation ne pouvait manquer de se produire.

Quand il fallut voter pour le renouvellement des Conseils municipaux, dans bien des points, les hommes traqués autrefois furent mis en lieu et place des notables locaux qui les avaient si durement réprimés. Les cercles d'autrefois prirent le relais des Chambrées; les devises républicaines reparurent sur les édifices publics, et même sur la façade des églises, comme à Villecroze, Aups, Barjols... Enfin le peuple voulut rendre l'honneur aux victimes de 51, si ignominieusement traitées.

Restait à matérialiser ces sentiments, ce qui fut fait par les communes, avant la célébration pompeuse du Centenaire de la Révolution, et le plus souvent par des moyens financiers locaux ou par souscriptions publiques. Ainsi apparurent au coin des rues, des plaques portant le nom de Martin BIDOURE. Il en existe encore à Vidauban, à St-Raphaël, à Fréjus également; à Barjols un important monument fut édifié. A Toulon, d'où partit le 50^e de Ligne, une belle place lui est attribuée, mais l'écriteau actuel remplace celui d'origine, sans toutefois la mention qui suivait le nom: « Fusillé 2 fois », ce qui excitait la surprise ou la perplexité des passants. Telle fut la popularité du martyr dont on a voulu honorer le courage, car le dévouement à un idéal ne va pas sans risques, mais c'est l'engagement dans l'action qui fait le héros, et ce titre ne peut être refusé à aucun de ces modestes Varois; si le Barjolais a été désigné pour les symboliser tous, ce n'est pas pour sa jeunesse, ni pour son rôle dans cette expédition, mais plutôt à cause de sa mort tragique due à l'acharnement et à l'inhumanité de ses bourreaux.

Aups est riche en témoignages. Au cimetière, les corps de tous ceux qui y avaient trouvé la mort, furent rassemblés dans un mausolée; on peut encore y découvrir la trace des hommages rendus à leur mémoire, sous forme de couronnes ou de palmes, accompagnées d'inscriptions fort significatives*... Entre l'Eglise et la Mairie, c'est une fontaine

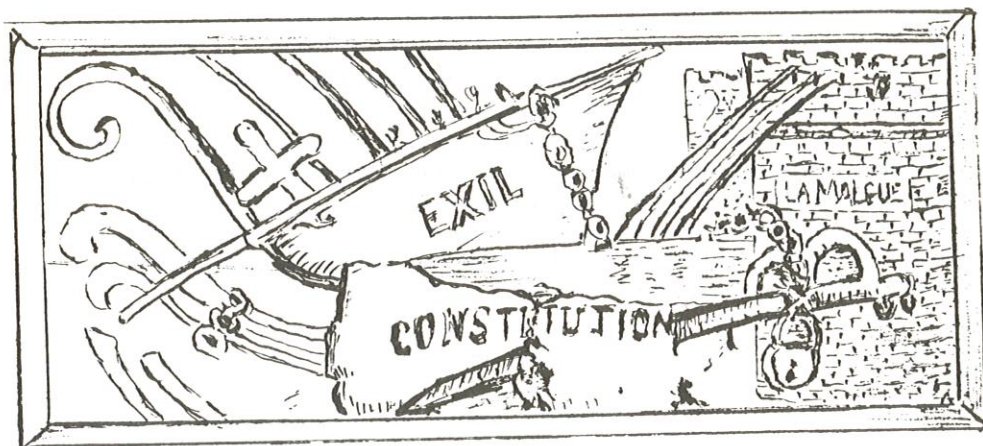
* Parmi les inscriptions encore lisibles sur les couronnes déposées dans le Mausolée, on peut relever celles-ci:

. « A la mémoire de nos frères morts en 1851 pour la défense du Droit » (Vinson - Var).
. « Aux défenseurs de la loi assassinés par le parjuré de décembre » (Aubin, proscrit de 1851 - Draguignan).

Monument d'Aups

Base de l'Obélisque, face Nord :

Allégorie illustrant le triste sort des défenseurs
de la Constitution, violée le 2 décembre 1851.



LA VILLE D'AUPS

AUX VICTIMES DE LA BARBARIE ALLEMANDE
TOMBÉES À AUPS ET SES ENVIRONS
POUR LA LIBÉRATION DE LA FRANCE
JUIN-JUILLET-AOÛT 1944

Hommage aux Résistants de 1944.

qui élève à son centre, au sommet d'un obélisque, un buste de Marianne; au milieu de la vaste esplanade où eut lieu le combat fratricide, une autre stèle dressée sur un socle quadrangulaire présente les noms des héros connus. L'inauguration donna lieu à une solennité quasi religieuse, la Fête des Reliques, le 31 juillet 1881.

Cette fois, les Officiels s'y trouvaient au complet, entourant le Préfet. Depuis le matin, toutes sortes de véhicules à chevaux encombraient les abords de la localité. Les délégations de 67 communes varoises tâchaient de se frayer une voie au milieu d'une affluence inaccoutumée. Des échos de chants et des sons cuivrés de leurs musiques les précédaient. Ce fut le grand défilé des formations républicaines qu'un vieil écrit provençal présente, arrivant avec:

« Soun tambour, soun drapéou, sa couronne devant »

et il ne craint pas de révéler, avec naïveté le coût de cette offrande:

« De courouno d'un prix de 2 à 300 francs! »

ce qui donne la mesure de la générosité populaire (même en tenant compte de l'exagération possible), si on admet que la journée de travail d'un homme était payée environ 2 Fr. – le beurre coûtait 2 fr 50 le kilo – une vache laitière pouvait valoir 280 Fr....

Le plus émouvant, ce fut le moment où les 2 « rescapés » de Salernes se reconnurent, après 30 ans, et tombèrent dans les bras l'un de l'autre; qui pouvait ressentir, mieux qu'eux l'émotion de la dernière minute vécue avant d'être miraculeusement rendus à la vie, et le souvenir des heures chaudes, à l'appel des noms gravés sur la pierre?...

Chez les vivants les plaies se cicatrisent, la résonance des événements s'affaiblit, la vie a ses exigences... Mais il faut parfois peu de chose pour ranimer un souvenir: l'apparition d'un jeune appelé, revêtu de l'uniforme du 50^e de Ligne, pouvait encore, en 1914, donner un « coup au cœur » à un vieillard de Barjols...

Durant les années 39-44, se présenta à nouveau la situation critique du siècle précédent: la forfaiture de L. Napoléon avait suscité l'insurrection varoise, l'Hitlérisme secréta, dans la France entière la Résistance. Bien des citoyens firent un choix courageux, les Varois n'y manquèrent pas. Voici qu'ils doutent, hésitent, puis se libèrent des ordres de leurs supérieurs. Il y eut les Maquis. N'est-ce pas aussi un vent d'indignation qui poussa les habitants de Barjols, le 1^{er} mai 44, à se grouper au pied du monument « A MARTIN BIDOURE », bravant en cela les « occupants »? Nos résistants, lucides, avaient pour but la libération de notre sol. Les Allemands les appelaient « des terroristes ». Nous en avons vu passer, menottes aux mains, entre deux sbires qui les poussaient vers le lieu de leur supplice. Là aussi les plus forts étaient impitoyables. Ces braves n'avaient même pas l'approbation unanime des non-combattants. Bien des civils disaient d'eux: « Quel besoin avaient-ils d'affronter l'illégalité? » Ce n'est pas un besoin, en effet, pour celui à qui suffit le simple enchaînement du quotidien, mais c'est cette obligation qui valorise l'être humain dans sa quête de justice et de liberté.

A Aups, comme à Barjols, le touriste découvrira qu'une plaque de marbre, plus blanche, ajoute aux noms des héros de 51, la longue liste des fusillés de 44. C'est ainsi que les habitants ont voulu associer sur les monuments commémoratifs de Martin BIDOURE, le souvenir des morts pour la Liberté, à un siècle d'intervalle.

Les historiens du XX^e siècle ne manquent pas de matière! Mais peut-on écrire les faits sans tenir compte du peuple, alors que cette fois-ci encore il a nettement orienté les événements? Une évolution de la science historique semblerait se dessiner. Nos érudits ne dédaignent pas les documents les plus modestes, ceux qui reflètent la vie de tous les

jours et peuvent nous être familiers. Rassemblés, comparés, ces témoignages qui pour nous sont parfois des souvenirs personnels, leur permettent d'expliquer le cheminement de la vie sociale.

On voit apparaître des collections révélant un esprit novateur: «Histoire du Peuple Français», «Histoire de la France Rurale», etc...» dont les auteurs sont des spécialistes éminents, et qui sont intelligibles à tous. Les batailles livrées en 51, et dont les livres d'histoire ne parlent pas, servent de thème à des œuvres plus modestes, mais qui méritent d'être connues.

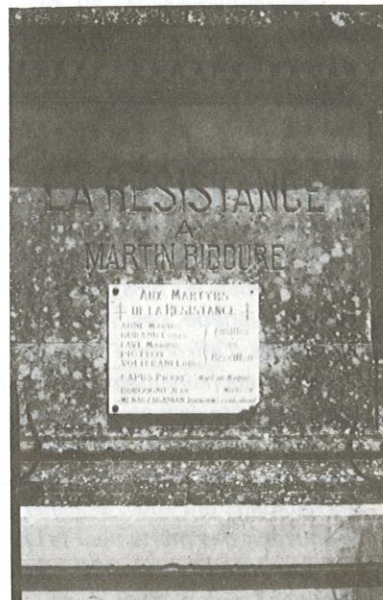
Ne serait-il pas souhaitable que le regain de faveur actuel pour tout ce qui touche au passé de notre pays, soit le signe d'une curiosité en profondeur? Il dépasserait alors l'attrait de la «mode rétro», et pourrait ouvrir la voie à une connaissance plus approfondie des hommes de notre sol, et de leur attachement aux valeurs permanentes, qui sont porteuses d'avenir.

Irène ASTIER

- La RÉPUBLIQUE au VILLAGE - M. AGULHON
- Le Coup d'Etat du 2 Décembre 1851, dans le département du Var - M. BELLENFANT.
- Histoire du PEUPLE FRANCAIS (Nouvelle Librairie de France)
- Histoire de la FRANCE RURALE (Le Seuil)
- Le PEUPLE FRANCAIS - Revue d'histoire Populaire - (Editions Floreal, Evreux)
- FREDERIC ARNAUD (roman) - Jean RAMBAUD
- «Lou coq d'ESTAT» (Théâtre) par G. BELTRAMO (centre Dramatique Occitan de Provence)
- «Batailha de Z'Aups» par Paul Jourdan (Occitania encuèi)



Aups. Face Sud.
Monument élevé à la mémoire des victimes de la répression: Décembre 1851.



Barjols:
Monument Martin Bidouré et Plaque en l'honneur des Résistants de 1944.

LA PAGODE DE FRÉJUS, VISION PLEINE DE CHARME DE L'EXTRÊME-ORIENT

Au seuil de l'Estérel, qui dresse son massif de roche rouge sur le rivage si bleu de la Méditerranée, se trouve la seule et unique pagode indochinoise, non seulement de France mais probablement aussi d'Europe.

Ce charmant petit temple, véritable vision d'Extrême-Orient fut construit en 1918 par des soldats vietnamiens cantonnés dans les Camps Militaires de Fréjus.

Elle s'élève sur une sorte de promontoire boisé et isolé à l'angle formé par la route nationale n° 7 qui traverse l'Estérel et celle conduisant à Saint-Raphaël en passant par l'agreste quartier de Valescure.

Cachée des regards par la végétation luxuriante qui l'entoure, cette pagode mérite que l'on s'y arrête, aussi bien par l'exotisme et la grâce de son architecture que par la beauté du site et les souvenirs qui s'y rattachent.

En s'avancant jusqu'à l'extrémité du promontoire, au travers du sous-bois où flotte en toutes saisons le parfum des cistes et du romarin, on peut apercevoir les hautes constructions de Saint-Raphaël et son église au dôme caractéristique se détachant sur l'immensité azurée de la mer et du ciel.

Plus près, en regardant vers l'ouest, les yeux se posent sur la ville de Fréjus dont la masse des toits est dominée par l'antique clocher hexagonal de sa cathédrale. Au loin, les ondulations de la chaîne des Maures s'estompent dans une brume légère, tandis que la silhouette typique du Rocher de Roquebrune élève sur la plaine de l'Argens son massif imposant et curieusement découpé.

Grâce et exotisme de la Pagode

Comme la plupart des pagodes, celle-ci est signalée dès la route par un portique violemment coloré de rouge.

Un large et long escalier très légèrement sinueux, coupé de plusieurs paliers, permet d'y accéder. De part et d'autre s'élèvent des statues ayant chacune une signification propre et dont l'ensemble a un rôle religieux bien déterminé.

Buffles et bufflons symbolisent la terre nourricière des rizières et des deltas. Un étrange groupe formé par une grue perchée sur une tortue a un sens bien particulier. La tortue représente l'Univers, sa carapace bombée au contour à peu près rond est le ciel, son plastron constitue la terre, quant à l'animal lui-même il personnifie tous les êtres vivants et l'ensemble tortue et grue est un symbole de longévité.

Selon les idées chinoises la longévité est preuve de vertu car elle est due à une vie en accord complet avec les lois de l'Univers. Nous retrouverons souvent ce symbole.